

# Quelle analyse de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté dans un pays à forte immigration comme le Luxembourg ?

Frédéric BERGER  
Anne REINSTADLER

La littérature sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, abondante dans les pays anglo-saxons, a permis de mettre au jour le constat selon lequel les enfants pauvres ont plus de risques que les autres de connaître par la suite des situations plus défavorables. Ils auraient ainsi plus de problèmes scolaires, d'insertion sur le marché du travail, psychologiques ; et, pour les filles, un risque plus élevé de connaître une maternité précoce. Autrement dit, la pauvreté des enfants serait non seulement un problème au moment où ces enfants la vivent, mais elle serait également un problème majeur du fait de ses conséquences sur leur avenir.

De telles analyses sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté n'ont encore jamais été menées au Luxembourg, essentiellement par manque de données adéquates disponibles. Pourtant, avec un taux de risque de pauvreté<sup>1</sup> des enfants de 20% en 2005, le Luxembourg se situe au-dessus de la moyenne européenne de l'UE-15, égale à 18%. La pauvreté des enfants y est donc une question prégnante, et la question de la transmission de cette pauvreté d'une génération à l'autre se pose donc également.

Au-delà de la question de l'ampleur de la transmission de la pauvreté, celle qui se pose habituellement est celle des mécanismes qui y conduisent ; il s'agit notamment de savoir si les revenus des parents ont en eux-mêmes un effet sur le devenir de leurs enfants, ou si ce sont d'autres caractéristiques qui jouent (comme le niveau de formation des parents, ou le fait qu'ils soient divorcés, par exemple). Répondre à cette deuxième question permettrait alors de savoir quelle politique publique mettre en œuvre pour remédier à la transmission de la pauvreté.

C'est donc à ces deux questions que s'attache cette étude. Mais sa particularité tient à ce qu'elles s'inscrivent dans le cadre d'une société à forte immigration. En effet, la société luxembourgeoise est marquée par d'importants mouvements migratoires (ainsi, près de 40% des adultes retenus dans notre analyse sont arrivés sur le territoire après leur adolescence, moment de référence pour mesurer la pauvreté dans le passé). Cette particularité, assez rare parmi les pays développés, est donc rarement prise en compte dans les analyses de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, qui s'appuient la plupart du temps sur des données de panel ; elle est pourtant centrale au Luxembourg. L'enquête rétrospective transversale sur laquelle s'appuient nos analyses permet justement d'introduire dans l'analyse les immigrés récents et de nous interroger sur une transmission différenciée entre autochtones et immigrés.

Dans une première section, nous présentons une courte revue de la littérature, en soulignant les principaux résultats obtenus. La particularité du Luxembourg en termes démographiques est ensuite présentée (section 2), ainsi que les données utilisées pour notre

---

<sup>1</sup> Source : Eurostat, 2007. Ce taux est calculé avec un seuil de risque de pauvreté monétaire relative égal à 60% du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux).

propre analyse (section 3). Celle-ci commence ensuite d'un point de vue descriptif (section 4), et se poursuit par une analyse économétrique (section 5). La section 6 conclut cette analyse.

## **I. Revue de la littérature**

La littérature sur la question de la transmission de la pauvreté est étendue, et diverses revues en ont déjà été faites récemment. Ainsi, celle de BRUNIAUX et GALTIER (2003) s'intéresse aux études anglo-saxonnes exclusivement, et notamment à celles permettant de comprendre les mécanismes à l'œuvre dans la transmission de la pauvreté, dans l'objectif d'en envisager l'intérêt pour les études françaises à venir. La revue de littérature de JENKINS et SIEDLER (2007a) s'attache plus particulièrement aux aspects méthodologiques de l'étude de cette transmission. Pour notre part, après un rapide rappel des théories sur lesquelles se fondent toutes ces études, nous nous intéressons à l'impact du revenu des parents au moment de l'enfance de l'individu sur ses performances ultérieures, avant de nous attacher plus spécifiquement à un point le plus souvent ignoré, mais central pour cette analyse : celui de la prise en compte dans l'analyse d'importants changements structurels, entre les deux périodes de référence (l'enfance, puis l'adolescence ou l'âge adulte), engendrés par l'immigration.

### **1. Le cadre théorique utilisé**

Les travaux recensés, sans pour autant chercher à tester une théorie particulière, s'appuient sur un ensemble de théories, dont BRUNIAUX et GALTIER (2003) proposent une synthèse. Ainsi, la théorie de la mobilité intergénérationnelle (BECKER et TOMES, 1986) explique la transmission de la pauvreté par la faiblesse des investissements que les parents ont pu effectuer dans leurs enfants ; pour les tenants de cette théorie, une aide financière allouée aux parents pourrait donc avoir pour effet de limiter la transmission de la pauvreté. En revanche, la théorie des "ressources non économiques" (que défend notamment MAYER, 1997) insiste sur le fait que le revenu n'est qu'un indicateur d'autres facteurs (manque de formation des parents, ressources intellectuelles faibles, problèmes de santé, séparation des parents, etc.), suggérant ainsi qu'une simple augmentation du revenu n'aurait que peu d'impact sur la transmission de la pauvreté, et qu'il est essentiel d'identifier les facteurs en question pour cibler l'intervention publique. Enfin, d'autres théories, comme par exemple celle de la culture de l'aide sociale (Welfare culture, MEAD, 1986) soutiennent l'idée d'une transmission de la pauvreté par contagion, faisant ainsi référence aux valeurs et normes transmises par les parents.

Dans le cadre de cette analyse, nous cherchons à tester laquelle des deux premières théories exposées ici est vérifiée lorsque sont analysées les causes de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Luxembourg.

### **2. Les principaux résultats relatifs à l'impact du revenu des parents**

#### *2.a. Le devenir des enfants mesuré à l'adolescence*

Certaines des analyses portant sur les conséquences de la pauvreté vécue lors de l'enfance s'attachent à mesurer l'impact que cette pauvreté peut avoir sur le devenir de ces enfants au moment de leur adolescence : la réussite scolaire (redoublement, nombre d'années

d'études, réussite à tel examen), la santé (obésité ou insuffisance de poids), les éventuels problèmes psychologiques, le fait pour les filles de connaître une maternité précoce (cf. les études publiées dans le livre édité par BROOKS-GUNN et DUNCAN, 1997).

Les principaux résultats sont les suivants : tout d'abord, vivre dans une famille à faible revenu lorsqu'on est enfant a un impact négatif sur la réussite scolaire (cf. par exemple PETERS et MULLIS, 1997 ; PAGANI *et al.*, 1997 ; DUNCAN *et al.*, 1998 ; MAURIN, 2002), et un impact positif sur la probabilité de connaître une grossesse précoce (cf. DUNCAN *et al.*, 1998) ; en revanche, l'impact sur la santé, mentale ou physique, est moindre<sup>2</sup>. Ensuite, l'effet de ce revenu serait différent selon la période à laquelle il est mesuré, étant plus marqué lorsqu'il l'est lors de la petite enfance que lors d'une période plus tardive (cf. DUNCAN *et al.*, 1998). Enfin, pour certains auteurs, l'effet du revenu serait marginal par rapport à celui d'autres facteurs, non observés (MAYER, 1997, citée par MAURIN, 2002), ce que ne trouve pas MAURIN (2002) d'après son analyse sur données françaises. Ces dernières conclusions ne sont pas sans conséquences en termes de choix de politiques publiques à mettre en œuvre, puisque celle de MAYER tendrait à conclure qu'une politique d'aides financières publiques à la personne n'aurait que peu d'impact, ce que réfute celle soutenue par MAURIN.

### *2.b. Le devenir des enfants mesuré à l'âge adulte*

D'autres études ont pour objet d'intérêt la situation de l'enfant devenu adulte : certaines cherchent à déterminer s'il y a transmission du revenu ou du statut socio-économique<sup>3</sup> (SOLON, 1992 ; SHEA, 2000 ; CORAK, 2004 ; MAYER et LOPOO, 2005 ; ERMISH et NICOLETTI, 2005) ; d'autres s'intéressent plus spécifiquement à la question de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté (cf. par exemple PETERS et MULLIS, 1997 ; CORCORAN et ADAMS, 1997 ; MUSICK et MARE, 2004 ; AIRIO *et al.*, 2004).

Les résultats relatifs à l'analyse de la transmission du revenu indiquent le plus souvent un effet significatif et positif du revenu des parents au moment de l'enfance de l'individu sur son propre revenu une fois devenu adulte, même si l'ampleur de cet effet est variable d'une étude à l'autre (cf. SOLON, 1992 ; MAYER et LOPOO, 2005, qui commentent les raisons de ces variations). En revanche, SHEA (2000) estime que l'effet du revenu des parents sur celui de l'enfant devenu adulte pourrait n'être pas significatif<sup>4</sup>, voire être négatif ; quant à ERMISH et NICOLETTI (2005), ils trouvent une élasticité des revenus parfois positive, mais aussi parfois négative, selon les cohortes.

Les études sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté montrent, quant à elles, que le fait d'être pauvre au cours de l'enfance aurait effectivement un impact sur celui de l'être plus tard, y compris lorsqu'on contrôle d'autres facteurs, comme le nombre d'années

---

<sup>2</sup> KORENMAN et MILLER (1997) trouvent un effet du revenu sur le développement de l'enfant, mais chez certains d'entre eux seulement (uniquement les enfants blancs et non les enfants noirs, ce qui amène les auteurs à se demander si les revenus des parents de ces derniers ne seraient pas plus mal mesurés que les revenus des parents blancs).

<sup>3</sup> Il s'agit alors de s'intéresser à la question générale de la mobilité des revenus.

<sup>4</sup> Le revenu semble avoir un effet significatif lorsque l'analyse est fondée sur une régression par moindres carrés ordinaires. Mais cette méthode conduit à surestimer les coefficients. Ceux-ci le sont moins lorsqu'est appliquée une méthode économétrique plus adaptée, la régression par moindres carrés en deux étapes. Les coefficients estimés ne sont alors plus significatifs.

d'études de la mère, le nombre d'heures de travail dans le ménage, le fait que la famille soit ou non monoparentale, etc. : la pauvreté serait transmise d'une génération à l'autre (cf. JENKINS et SIEDLER, 2007b, pour une synthèse de ces résultats).

Toutes ces études utilisent le revenu<sup>5</sup> comme variable explicative de la situation ultérieure de l'individu. Ceci leur permet de mettre en exergue le résultat selon lequel, quelle que soit la caractéristique analysée (lorsque l'enfant est devenu adolescent ou adulte), l'effet du revenu des parents sur cette caractéristique pourrait n'être pas linéaire, mais plus fort pour les revenus les plus faibles (cf. DUNCAN *et al.*, 1998 ; SHEA, 2000 ; MAURIN, 2002 ; JENKINS et SIEDLER, 2007b, qui suggèrent donc de tester cette hypothèse en utilisant des régressions par quantiles de revenu).

### **3. L'absence de prise en compte de l'immigration**

La littérature relative à l'analyse de l'évolution des gains du travail au cours du cycle de vie a depuis longtemps pris en compte l'immigration (cf. par exemple BORJAS, 1987, 1990 ; BORJAS *et al.*, 1996) ; il s'agit alors d'analyser l'évolution respective des gains des autochtones et de ceux des immigrés, au fur et à mesure que s'éloigne la date de l'arrivée de ces derniers dans leur pays d'accueil. Dans le cadre de ces analyses, c'est alors la situation des immigrés dans ce pays d'accueil qui est l'objet d'intérêt ; c'est donc légitimement que celle qui était la leur dans leur pays d'origine n'est pas prise en compte.

Dans le cadre de l'analyse de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, en revanche, les deux situations comparées (l'une lors de l'enfance, et l'autre lors de l'âge adulte) peuvent avoir été vécues dans des pays différents par les individus ayant immigré entre les deux périodes de référence. Or les études passées ici en revue ont toutes un point commun : elles raisonnent sur une population où l'immigration est ignorée. Alors, d'une part, tous les individus, ayant vécu leur enfance dans le même pays, ont donc en commun, comme le soulignent JENKINS et SIEDLER (2007b), un même développement économique et les mêmes structures institutionnelles, et notamment un même système de formation et de normes sociales ; et, d'autre part, la population dont sont issus les individus observés à l'âge adulte n'a pas reçu d'apport extérieur. Une telle façon de procéder est justifiée en cas de faiblesse des mouvements migratoires dans ces pays. Par conséquent, analyser des données longitudinales (données sur lesquelles reposent la grande majorité des études sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté) en ne retenant par cylindrage que les individus que l'on a pu suivre dans le temps, sans donc se soucier ni de l'attrition due aux départs, ni des nouvelles arrivées<sup>6</sup>, ne serait donc pas préjudiciable aux résultats<sup>7</sup>.

---

<sup>5</sup> Ou une de ses variantes, comme le niveau de vie, ou le ratio revenu/besoins.

<sup>6</sup> L'échantillon doit être cylindré, de sorte à avoir, pour chaque individu, les informations concernant son enfance et celles relatives à sa période adulte. Les individus qui n'ont pas été observés à l'une de ces deux périodes ne peuvent donc pas être intégrés dans l'analyse.

<sup>7</sup> Soulignons toutefois que départs et arrivées non pris en compte font perdre la représentativité de l'échantillon. Quelques auteurs attirent ainsi l'attention sur le fait que l'attrition rend l'échantillon plus homogène que ne l'est la population, centrant les revenus autour de leur moyenne (cf. SOLON, 1992 ; MAYER et LOPOO., 2005). MAYER *et al.* estiment cependant que cette attrition est relativement faible dans le cas du PSID.

Il existe pourtant des économies où l'immigration récente <sup>8</sup> est quantitativement très importante ; dans ces cas-là, il est pertinent de tenir compte des immigrés dans l'analyse pour que celle-ci concerne un échantillon représentatif de l'ensemble de la population telle qu'elle est structurée au moment d'intérêt, ce qui est nécessaire par exemple pour calculer un seuil de pauvreté monétaire relative. Notons que ces économies ne sont pas nombreuses parmi les pays de l'OCDE. Une analyse menée récemment en Israël s'est intéressée aux conséquences de l'immigration sur la mobilité sociale intergénérationnelle (YAISH, 2002) ; elle montre que la mobilité sociale des natifs est propulsée par l'immigration, propulsion qui atteint par la suite les immigrés, notamment grâce aux vagues d'immigration suivantes. Cette analyse a été amenée, justement pour intégrer à l'analyse les immigrés récents, à utiliser des données en coupe collectant l'information sur la position sociale du père à travers des questions rétrospectives. Pour autant, cette particularité méthodologique n'est pas approfondie par l'auteur. Pour notre part, en nous appuyant sur le même type de données, nous cherchons d'une part à tester si l'immigration récente au Luxembourg entraîne les mêmes effets en termes de transmission intergénérationnelle de la pauvreté que ceux constatés par YAISH pour la mobilité sociale intergénérationnelle, et d'autre part à nous interroger sur la pertinence de ce type de données pour l'analyse des transmissions.

## **II. Aperçu historique de l'immigration au Luxembourg**

On distingue généralement trois grands cycles de vagues migratoires au Luxembourg au cours des 150 dernières années (CORDEIRO, 2001). Le cycle allemand (deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle) se caractérise par l'arrivée d'une main-d'œuvre qualifiée pour pallier à la fois l'absence de ce type de main-d'œuvre parmi la population autochtone et le refus des jeunes Luxembourgeois d'origine paysanne d'occuper des emplois dans l'industrie naissante. Cette époque est d'ailleurs marquée par une émigration importante des Luxembourgeois, notamment de l'autre côté de l'Atlantique. Emigration qui se tassera à la fin du 19<sup>e</sup> siècle lorsque les conditions d'embauche des Luxembourgeois leur seront plus favorables et qu'ils occuperont progressivement les postes occupés jusque-là par les Allemands.

Le cycle italien prend naissance à la fin du 19<sup>e</sup> siècle et s'éteint au début des années 1960. D'une immigration de travailleurs non-qualifiés « sans famille » employés dans les sociétés minières et sidérurgiques en plein développement (modèle migratoire de rotation), l'immigration italienne est encouragée à s'ouvrir vers une immigration familiale pour contrecarrer la crise démographique que connaît le Luxembourg après la deuxième Guerre Mondiale. Au début des années 1960, l'immigration italienne marque le pas, notamment suite au développement économique de l'Italie du Nord et aux conditions attractives mises en place par certaines régions d'Italie pour favoriser le retour des immigrants.

Dans un contexte de forte croissance et de risque de pénurie de main-d'œuvre, le gouvernement luxembourgeois fait alors appel aux travailleurs portugais à partir du milieu des années 1960 en signant un accord de main-d'œuvre avec le Portugal. Les Portugais forment l'actuelle et troisième grande vague migratoire au Luxembourg et ils ont tout de suite été

---

<sup>8</sup> C'est parce que l'immigration est récente que le cas est différent de celui des autres pays, où les individus étant venus depuis longtemps ont, comme les autres, passé leur enfance dans le même pays que celui dans lequel ils vivent à l'âge adulte. C'est alors leur origine qui diffère, et elle constitue simplement une caractéristique les distinguant des autochtones, prise à ce titre en compte dans certaines études (cf. PETERS et MULLIS, 1997 ; ESPING-ANDERSEN, 2007).

encouragés à venir s'installer en famille pour pallier le faible taux de fécondité des femmes luxembourgeoises. Cette vague migratoire perdure jusqu'à ce jour. Contrairement aux Italiens, les Portugais occupent non pas des emplois dans la sidérurgie, dont l'activité s'est d'ailleurs considérablement réduite dans les années 1970, mais des emplois, la plupart du temps non qualifiés, dans le secteur de la construction pour les hommes et dans celui des services pour les femmes.

A côté de ces trois grandes vagues migratoires, il faut noter, depuis le milieu des années 1980, le développement d'une immigration de travailleurs hautement qualifiés pour occuper les emplois générés par une forte croissance économique, le passage d'une économie industrielle vers une économie dominée par les services et la présence d'organismes internationaux.

Ces différents mouvements migratoires se traduisent par une présence importante d'étrangers sur le territoire luxembourgeois. Au dernier recensement de la population (2001), les étrangers représentaient 37% de la population résidant au Luxembourg. Ils n'étaient que 30% en 1991, 18% en 1970 et 10% au sortir de la deuxième Guerre Mondiale.

En 2001, par nationalités, les Portugais (36%) forment la première communauté étrangère (STATEC, 2001). Ils sont suivis par les Français et les Italiens, qui représentent chacun 12% des ressortissants étrangers. Les voisins belges et allemands composent respectivement 9% et 6% de la population étrangère. Les autres nationalités de l'Union Européenne des 15, dont une part importante sont fonctionnaires internationaux, sont 12%, et les autres nationalités 13% (surtout des ressortissants de l'Ex-Yougoslavie et du Cap-Vert, ancienne colonie portugaise).

L'immigration luxembourgeoise est donc essentiellement une immigration économique. Parmi les actifs occupés, on trouve, à parts égales, des travailleurs non qualifiés (surtout Portugais, Italiens et ressortissants de pays non membres de l'Union Européenne des 15) et des travailleurs hautement qualifiés issus des autres pays de l'UE-15 (ZANARDELLI, 2006). Le tableau 1 présente les niveaux de formation par nationalité. Parmi les actifs occupés, près de deux Portugais sur trois et un Italien sur trois ne disposent pas d'un diplôme dépassant l'enseignement primaire. Par contre, 60% des autres ressortissants de l'Union européenne sont diplômés de l'enseignement supérieur. Les Luxembourgeois occupent une position intermédiaire entre ces deux groupes.

**Tableau 1/ Niveaux de formation de la population exerçant un emploi, selon la nationalité en 2004 (en %)**

	Luxembourgeois	Portugais	Italiens	Allemands Belges Français	Autres UE-15	Autres hors UE-15	Ensemble
Enseignement primaire	14	62	32	6	3	22	21
Enseignement secondaire inférieur	13	11	5	8	11	10	11
Enseignement secondaire supérieur	46	24	4	24	26	47	39
Enseignement post-secondaire	27	3	9	62	60	21	29
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source: PSELL-3/2004, CEPS/INSTEAD, STATEC

### III. Les données utilisées

Cette étude est réalisée à partir des données luxembourgeoises de l'enquête PSELL3 (Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg/ Vivre au Luxembourg) menée en 2005. Cette enquête constitue le volet luxembourgeois de l'enquête européenne EU-SILC (Statistics on Income and Living Conditions). Elle vise à collecter des données sur les revenus et les conditions de vie auprès d'un échantillon représentatif des ménages ordinaires résidant sur le territoire luxembourgeois. Reconduite chaque année depuis 2002, elle comporte à la fois une dimension transversale et une dimension longitudinale. A côté des variables cibles primaires, qui forment le corps de l'enquête et qui sont collectées chaque année, un module contenant les variables cibles secondaires est ajouté chaque année. Pour 2005, ce module concerne la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et il s'adresse aux personnes de 25 à 65 ans (COMMISSION, 2004). L'objectif de ce module est de mettre en relation le niveau de bien-être actuel des individus interrogés (mesuré par la pauvreté monétaire relative et la pauvreté monétaire subjective) avec celui qu'ils connaissaient au moment de leur adolescence. Ce module comporte donc des questions rétrospectives sur l'environnement familial, l'activité économique des parents, la profession des parents, le niveau d'éducation des parents et la situation financière du ménage lorsque les individus interrogés étaient adolescents. Notre étude porte ainsi sur un échantillon transversal de 5500 individus âgés de 25 à 65 ans au 31 décembre 2004.

### IV. L'analyse descriptive de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté

L'analyse de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté peut tout d'abord être menée au niveau descriptif. L'objectif est ici de voir si, en apparence, c'est-à-dire sans tenir compte d'éventuels effets de structure, les individus qui ont vécu une situation financière difficile<sup>9</sup> au moment de leur adolescence ont plus de risques que les autres d'être, à l'âge adulte, également dans une telle situation financière. Le mode de mesure de ces situations de pauvreté est d'abord présenté, avant les résultats proprement dits<sup>10</sup>.

#### 1. Sous-groupes analysés et mesure de la pauvreté

L'hypothèse principale de notre analyse concerne la nécessité de distinguer les individus ayant vécu au Luxembourg à l'adolescence, c'est-à-dire au moment de référence de leur éventuelle pauvreté dans le passé, de ceux qui y sont arrivés après cette période de référence. Nous avons donc créé deux groupes : ceux que l'on considérera dans le reste de l'analyse comme les "natifs du Luxembourg" (qu'ils soient nés au Luxembourg ou qu'ils y soient venus avant l'âge de 13 ans), et les immigrés (arrivés à partir de 13 ans). Partant de cette définition, notre échantillon compte 61% de "natifs" et 38% d'immigrés.

L'analyse repose ici sur trois variables mesurant la pauvreté. L'une fait référence à la pauvreté lors de l'adolescence de l'individu ; cette pauvreté est mesurée de façon subjective, les individus devant indiquer avec quelle fréquence, lorsqu'ils étaient âgés de 12 à 16 ans, le

---

<sup>9</sup> Par simplicité de langage, on les qualifie de "pauvres" dans la suite du texte.

<sup>10</sup> Une rapide description des caractéristiques de ces individus au moment de leur adolescence est présentée en annexe 1.

ménage dans lequel ils vivaient était confronté à des problèmes financiers. Il ressort de l'analyse que 9% d'entre eux disent avoir connu une telle situation la plupart du temps, 12% souvent, 20% occasionnellement, 15% rarement, et 44% jamais. Dans la suite de l'analyse, les deux premières modalités ("la plupart du temps" et "souvent") sont regroupées pour définir la pauvreté à l'adolescence ; 21% des individus étaient donc dans une telle situation – 14% chez les natifs et 32% chez les immigrés.

Les deux autres variables sur lesquelles repose l'analyse sont relatives à la situation de l'individu lorsqu'il est adulte, c'est-à-dire au moment de l'enquête. La première indique si l'individu est en risque de pauvreté monétaire relative<sup>11</sup> ; c'est le cas de 12% des individus. Ici aussi, ce chiffre varie selon que ces individus sont ou non "natifs du Luxembourg" : il est de 7% dans l'affirmative, et de 20% sinon. La deuxième variable est une mesure subjective de la pauvreté, les individus indiquant le niveau de difficultés financières auquel les contraint leur budget<sup>12</sup>. Ce sont 19% d'entre eux qui affirment avoir des difficultés financières ; 13% parmi les "natifs du Luxembourg", et 30% parmi les immigrés. Pour chacun de ces deux indicateurs de pauvreté à l'âge adulte, les immigrés sont donc dans une situation moins favorable que les individus "natifs du Luxembourg".

Parce que la transmission de la pauvreté d'une génération à l'autre peut varier selon la conjoncture à l'adolescence (les plus âgés ayant vécu leur adolescence dans les années 1950-1960, les plus jeunes dans les années 1980-1990) et selon la position des adultes dans leur cycle de vie (les plus jeunes débutant leur vie professionnelle, les plus âgées l'ayant déjà quittée), il est essentiel de scinder l'analyse en fonction des diverses générations d'individus. Nous en avons défini quatre ici : individus nés entre 1939 et 1949 (55-65 ans), entre 1950 et 1959 (45-54 ans), entre 1960 et 1969 (35-44 ans) et entre 1970 et 1979 (25-34 ans).

## **2. Pour presque toutes les générations, une transmission intergénérationnelle apparente de la pauvreté**

Globalement, il apparaît que les individus ayant connu une situation de pauvreté lors de leur adolescence ont un risque accru de connaître également une telle situation lorsqu'ils sont adultes. Ainsi, en moyenne, 12% des individus sont en risque de pauvreté monétaire relative en 2005 ; ils sont 9% lorsqu'ils n'étaient pas pauvres à l'adolescence, et 24% lorsqu'ils l'étaient (cf. tableau 2). L'analyse via le critère de pauvreté subjective à l'âge adulte conduit au même résultat : une pauvreté qui semble se transmettre d'une génération à l'autre (les chiffres étant respectivement de 19% en moyenne, 36% pour ceux qui ont souvent connu des problèmes financiers à l'adolescence, et 15% pour les autres).

Ce résultat d'une certaine transmission de la pauvreté existe-t-il pour les quatre générations analysées ici ? Oui, et dans une ampleur presque toujours identique : les individus ayant souvent eu l'expérience de la pauvreté lors de leur adolescence sont environ trois fois

---

<sup>11</sup> Ce risque est calculé avec un seuil égal à 60% du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux).

<sup>12</sup> Ils doivent indiquer si les ressources mensuelles de leur ménage leur permettent de vivre "très difficilement", "difficilement", "plutôt difficilement", "plutôt facilement", "facilement", ou "très facilement". Ces six modalités ont été regroupées en deux classes, indiquant respectivement si les individus ont ou non des difficultés financières. Notons que les deux variables mesurant la pauvreté de façon subjective – l'une à l'adolescence, l'autre à l'âge adulte – ne sont pas définies de la même façon.

plus souvent que les autres en risque de pauvreté monétaire lorsqu'ils sont adultes. Cette transmission de la pauvreté est également observée lorsque c'est la mesure subjective à l'âge adulte qui est utilisée.

Cette transmission de la pauvreté est également, et c'est un point important pour notre analyse, vérifiée à la fois pour les individus "natifs du Luxembourg", et pour les immigrés, mais dans des proportions très différentes. En effet, parmi les premiers, 11% de ceux qui avaient des difficultés financières à l'adolescence sont pauvres à l'âge adulte, contre 6% de ceux qui n'en avaient pas. En revanche, parmi les immigrés, la différence est encore plus flagrante, les chiffres étant respectivement de 33% et 14%.

La distinction des individus en classes d'âge apporte toutefois quelques nuances à ces derniers résultats, qui opposent déjà natifs et immigrés. Ainsi, parmi les individus ayant vécu au Luxembourg au moment de leur adolescence, il semblerait qu'il n'y ait pas transmission de la pauvreté dans les deux générations les plus récentes. En revanche, dans les deux plus anciennes, une certaine transmission est vérifiée. Elle l'est également chez les immigrés, et cette fois dans toutes les générations.

Autrement dit, cette première analyse, descriptive, pourrait amener à conclure que la transmission intergénérationnelle de la pauvreté n'est pas observée, parmi les générations les plus récentes, pour les individus ayant résidé dès leur jeune âge au Luxembourg et ayant donc profité notamment des institutions qui y existent<sup>13</sup>. On observerait en revanche, pour ces mêmes générations récentes, une transmission de la pauvreté pour ceux qui ont passé leur adolescence à l'étranger. Un tel résultat pourrait conduire à conclure que les institutions luxembourgeoises parviennent à casser la mécanique de transmission de la pauvreté.

Deux éléments doivent être apportés, qui viennent montrer que l'analyse ne rend pas possible une telle conclusion. D'une part, lorsque la pauvreté à l'âge adulte est mesurée de façon subjective, on observe un lien très significatif entre les difficultés financières au moment de l'adolescence et les difficultés financières à l'âge adulte, dans toutes les générations, et ce pour les individus ayant vécu au Luxembourg au moment de leur adolescence et pour les autres. Il semblerait donc que la pauvreté soit transmise parmi les générations les plus récentes. D'autre part, le fait que celles-ci semblent ne pas hériter de la pauvreté de leurs parents lorsque l'analyse repose sur la pauvreté monétaire relative pourrait justement être lié à ce que d'autres individus sont venus au Luxembourg. En effet, ces nouveaux arrivés, venus en majorité pour des raisons économiques, se situent, pour la moitié d'entre eux, en bas de l'échelle des revenus, remontant mécaniquement la position des natifs dans la distribution des niveaux de vie, et les hissant au-dessus du seuil de risque de pauvreté monétaire relative. Ces individus "natifs du Luxembourg" ne seraient donc pas pauvres monétairement (d'où l'absence apparente de transmission de la pauvreté lorsque celle-ci est monétaire) ; mais leur impression pourrait rester celle de difficultés à vivre avec leurs ressources (d'où un lien vérifié entre difficultés financières à l'adolescence et difficultés à l'âge adulte, lorsque celles-ci sont mesurées de façon subjective).

---

<sup>13</sup> Ils ont bien sûr également profité d'une même conjoncture, et donc par exemple de mêmes opportunités sur le marché du travail.

**Tableau 2/ Taux de pauvreté monétaire et taux de pauvreté subjective par groupes d'âge, selon la situation financière à l'adolescence et selon l'origine (en %)**

<i>Situation à l'adolescence</i>	<b>Pauvreté monétaire</b>				
	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-65 ans	Ensemble
<i>Ensemble</i>	13	16	11	9	12
Pauvres	27	33	20	17	24
Pas pauvres	10	11	8	6	9
<i>Natifs</i>	8	8	6	6	7
Pauvres	4	10	11	15	11
Pas pauvres	8	7	4	4	6
<i>Immigrés</i>	18	27	20	14	20
Pauvres	35	46	28	19	33
Pas pauvres	12	18	16	10	14
	<b>Pauvreté subjective</b>				
<i>Ensemble</i>	25	21	16	13	19
Pauvres	56	41	25	29	36
Pas pauvres	20	16	14	8	15
<i>Natifs</i>	18	11	12	8	13
Pauvres	35	25	26	18	24
Pas pauvres	17	10	10	6	11
<i>Immigrés</i>	35	34	23	24	30
Pauvres	64	50	24	39	43
Pas pauvres	26	28	22	14	24

Source : PSELL-3/2005, CEPS/INSTEAD, STATEC

## V. Les réponses que peut apporter une analyse économétrique

L'analyse précédente semble plaider en faveur d'une transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Luxembourg qui varie selon le fait d'être natif ou immigré, et selon la façon dont est mesurée la pauvreté à l'âge adulte. Nous poursuivons ici l'exercice en adoptant une approche économétrique afin de vérifier si, indépendamment d'autres facteurs, la transmission de la pauvreté est effective.

### 1. Le modèle

Comme nous cherchons à déterminer la probabilité d'être ou ne pas être pauvre à l'âge adulte en fonction de la situation financière à l'adolescence et en contrôlant les autres facteurs, nous avons recours à la régression logistique multiple. Dans la mesure où nous émettons l'hypothèse que le risque de transmission est différent pour les natifs et pour les immigrés, nous faisons interagir la variable relative à la pauvreté à l'adolescence avec celle qui indique si l'individu est "natif" ou immigré.

Contrairement à l'analyse descriptive, l'analyse ici ne portera pas sur les différents groupes d'âge mais se concentrera sur les 35-44 ans. Ce choix se justifie par le fait que ce groupe d'âge se situe au milieu du cycle de vie et qu'il est donc moins perturbé par les itinéraires professionnels et de vie qui surviennent souvent entre 25 et 34 ans (départ du foyer parental, mise en couple, entrée progressive dans la vie professionnelle) et entre 54 et 65 ans (veuvage, sortie progressive de la vie professionnelle vers la retraite ou l'invalidité).

Enfin, comme pour l'analyse descriptive, nous estimons d'abord la probabilité d'être confronté, à l'âge adulte, au risque de pauvreté monétaire relative, puis celle d'être confronté au risque de pauvreté subjective.

Le modèle de régression logistique s'écrit :

$$\text{Logit}(P) = \ln \frac{P}{(1-P)} = \beta_0 + \beta_1 X_1 + \beta_2 X_2 + \beta_3 X_1 X_2 + \beta_4 X_4 + \dots + \beta_k X_k$$

Avec :

P est la variable expliquée (binaire)

$\beta_0, \beta_1, \dots, \beta_k$  sont les coefficients estimés par la méthode du maximum de vraisemblance ( $\beta_0$  étant la constante)

$X_1 \dots X_k$  sont les variables explicatives

Les variables explicatives qui ont été retenues dans les deux modèles (cf. tableau 3) sont des variables qui relatent la situation à l'adolescence, notamment la variable d'intérêt, qui indique si l'individu était pauvre à l'adolescence (PAUVADO), une variable qui caractérise l'origine de l'individu (IMMIG) et des variables qui décrivent la situation actuelle, notamment en termes de composition du ménage et d'intensité au travail, variables habituellement considérées comme déterminantes pour expliquer la pauvreté actuelle.

Pour le modèle qui estime la probabilité de pauvreté subjective à l'âge adulte, pauvreté qui fait appel à la fois aux revenus et aux dépenses, une variable qui approxime une dépense importante du ménage, à savoir les dépenses liées au logement, a été ajoutée au modèle.

**Tableau 3/ Variables explicatives retenues dans les modèles de régression logistique**

<i>Variables</i>	<i>Définition</i>
PAUVADO	1 est pauvre à l'adolescence 0 n'est pas pauvre à l'adolescence
IMMIG	1 immigré (arrivé sur le territoire luxembourgeois après l'âge de 12 ans) 0 natif
<i>Niveau d'éducation du père</i>	
EDU_PERE1 (référence)	Inférieur au niveau secondaire
EDU_PERE2	Niveau secondaire
EDU_PERE3	Niveau supérieur
<i>Type de ménage à l'adolescence</i>	
MONOPAR_ADO	Famille monoparentale
COUPLE_0	Deux parents sans frère/sœur
COUPLE_1	Deux parents avec un frère/sœur
COUPLE_2	Deux parents avec deux frères/sœurs
COUPLE_3	Deux parents avec trois frères/sœurs
COUPLE_4	Deux parents avec quatre frères/sœurs ou plus
<i>Type de ménage à l'âge adulte</i>	
ISOLE (référence)	Personne seule
MONOPAR	Famille monoparentale
COUP_0	Deux adultes au moins sans enfant à charge
COUP_1	Deux adultes au moins avec un enfant à charge
COUP_2	Deux adultes au moins avec deux enfants à charge
COUP_3	Deux adultes au moins avec trois enfants à charge ou plus
<i>Genre</i>	
HOMME	1 homme 0 femme
<i>Intensité de l'activité professionnelle à l'âge adulte</i>	
TRAV	1 l'activité la plus fréquente au cours de l'année, de tous les membres du ménage en âge de travailler, est un emploi à temps plein 0 autre
<i>Statut d'occupation du logement</i>	
PROPRIO (référence)	Propriétaire ou logé gratuitement
ACCEDANT	Accédant à la propriété
LOCATAIRE	Locataire payant un loyer

Source : PSELL-3/2005, CEPS/INSTEAD, STATEC

Les statistiques descriptives relatives aux variables explicatives sont présentées en annexe 2.

## 2. Les résultats

### a) Le risque d'être exposé à la pauvreté monétaire

Les différents critères permettant de qualifier la qualité globale du modèle sont les suivants (cf. tableau 4) : le pseudo  $R^2$  de Cox et Snell et celui de Nagelkerke sont respectivement de 0,220 et 0,384 ; le « -2 maximum de vraisemblance » baisse sensiblement entre le modèle initial, qui comporte uniquement la constante, et le modèle final ; le modèle satisfait au test de Hosmer et Lemeshow ; et 76% des valeurs prédites par le modèle sont en accord avec les valeurs observées.

Les probabilités associées à nos variables d'intérêt (PAUVADO, IMMIG et PAUVADO\*IMMIG) indiquent que la transmission intergénérationnelle de la pauvreté est constatée pour les immigrés alors qu'elle ne l'est pas pour les "natifs". Autrement dit, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité d'être pauvre à l'âge adulte, chez les natifs, n'est pas différente selon qu'ils étaient pauvres ou non à l'adolescence. En revanche, chez les

immigrés, cette probabilité est plus forte pour ceux qui étaient pauvres dans le passé (le rapport de cotes est de  $e^{0,195+1,043}=3,45$  avec  $p<0,05$ ).

On notera par ailleurs que la probabilité d'être pauvre à l'âge adulte, parmi ceux qui ne l'étaient pas à l'adolescence, est sensiblement plus forte chez les immigrés que chez "les natifs" ( $e^{1,402} = 4,063$  avec  $p<0,05$ ).

Ces résultats sont-ils confirmés ou infirmés par l'analyse du risque d'être exposé à la pauvreté subjective à l'âge adulte ?

*b) Le risque d'être exposé à la pauvreté subjective*

Les différents critères permettant de qualifier la qualité globale du modèle sont relativement proches de ceux du modèle précédent (cf. tableau 4).

La modélisation du risque de pauvreté monétaire subjective à l'âge adulte indique ici aussi la présence d'une transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Mais ici, le risque n'est plus différencié selon l'origine. La probabilité de vivre dans un ménage se considérant comme pauvre à l'âge adulte est plus forte pour les individus ayant connu la pauvreté étant plus jeunes, qu'ils soient ou non natifs du Luxembourg (les rapports de cotes étant respectivement de 2,68 pour les natifs, et de  $e^{0,986-0,137}$ , soit 2,37 pour les immigrés).

Ici aussi, parmi les non pauvres à l'adolescence, les immigrés présentent un risque plus élevé ( $e^{1,159} = 3,187$  avec  $p<0,05$ ) que les "natifs" de ressentir des difficultés financières à l'âge adulte.

Donc, en contrôlant d'autres facteurs, l'analyse économétrique confirme les résultats obtenus dans l'analyse descriptive concernant l'impact de la pauvreté passée sur la pauvreté à l'âge adulte. Elle confirme également l'intérêt de distinguer les natifs des immigrés.

**Tableau 4/ Résultats de l'analyse par régression logistique de la probabilité d'être pauvre à l'âge adulte**

Variables dépendantes	Pauvreté monétaire				Pauvreté subjective			
	$\beta$	SE	Sig.	Odds ratio	$\beta$	SE	Sig.	Odds ratio
<i>Variables explicatives</i>								
Pauvado	0,195	0,389	0,616	1,216	0,986	0,282	0,000	2,679
Immig	1,402	0,227	0,000	4,063	1,159	0,208	0,000	3,187
Pauvado*Immig	1,043	0,457	0,022	2,837	- 0,137	0,354	0,698	0,872
Edu_pere2	- 0,156	0,305	0,608	0,855	- 0,083	0,261	0,752	0,921
Edu_pere3	- 1,123	0,650	0,084	0,325	- 1,098	0,500	0,028	0,333
Edu_pere2*Immig	- 1,604	0,602	0,008	0,201	- 1,055	0,450	0,019	0,348
Edu_pere3*Immig	- 1,725	0,877	0,049	0,178	- 0,107	0,597	0,858	0,899
Monopar_ado	- 0,558	0,395	0,158	0,572	- 0,118	0,377	0,755	0,889
Couple_1_ado	- 1,381	0,390	0,000	0,251	- 0,240	0,341	0,482	0,787
Couple_2_ado	- 0,279	0,347	0,422	0,757	0,506	0,334	0,130	1,659
Couple_3_ado	- 0,412	0,366	0,261	0,662	0,411	0,343	0,230	1,509
Couple_4_ado	0,015	0,345	0,965	1,015	0,058	0,344	0,866	1,060
Monopar	0,564	0,422	0,181	1,758	2,524	0,457	0,000	12,475
Couple_0enf	- 2,683	0,412	0,000	0,068	0,070	0,374	0,851	1,073
Couple_1enf	- 1,900	0,328	0,000	0,150	1,142	0,343	0,001	3,133
Couple_2enf	- 1,831	0,303	0,000	0,160	0,611	0,339	0,071	1,843
Couple_3enf	- 1,492	0,327	0,000	0,225	1,521	0,353	0,000	4,575
Homme	- 0,412	0,172	0,017	0,662	0,233	0,147	0,113	1,263
Trav	- 1,681	0,202	0,000	0,186	- 0,523	0,154	0,001	0,593
Accédant	/	/	/	/	- 0,553	0,219	0,012	0,575
Locataire	/	/	/	/	0,491	0,238	0,039	1,633
Constante	0,521	0,429	0,225	1,683	- 2,670	0,484	0,000	0,069
N			1430				1430	
-2LL initial			1360,903				1603,669	
-2LL final			962,838				1259,214	
R <sup>2</sup> de Cox & Snell			0,220				0,194	
R <sup>2</sup> Nagelkerke			0,384				0,306	
Test de Hosmer et Lemeshow (valeur de la probabilité associée au Khi-deux))			0,184				0,108	
% de concordance entre la variable prédite et la variable observée			76,2%				68,3%	

Source : PSELL-3/2005, CEPS/INSTEAD, STATEC

## VI. Conclusion

Notre étude semble montrer d'une part qu'il y a transmission intergénérationnelle de la pauvreté au Luxembourg, et d'autre part que la situation financière vécue dans le passé, à l'adolescence, a bien un impact en elle-même sur le fait d'être pauvre à l'âge adulte. Autrement dit, cette étude semble apporter des éléments de réponse aux deux questions posées en introduction, et trancher en faveur de la théorie de la mobilité intergénérationnelle soutenue par BECKER et TOMES (1986).

La troisième question que soulevait cette étude concernait les conséquences de l'immigration sur la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. L'étude, ciblée sur les 35-44ans, semble montrer qu'il n'y a pas transmission chez les « natifs du Luxembourg » quand, à l'âge adulte, la pauvreté est mesurée selon le critère monétaire. Mais, ce constat n'est pas vérifié quand la pauvreté, à l'âge adulte, est mesurée via le critère subjectif.

En filigrane, c'est la question de la pertinence du type de données, rétrospectives transversales, pour l'objet de l'étude qui s'est posée et qui oblige à nuancer les résultats du fait justement des limites imposées par ce type de données.

La première limite tient à ce que nous sommes obligés, faute de mieux, d'utiliser des informations rétrospectives, ce qui soulève le problème de mémoire des individus, vraisemblablement d'autant plus grand que la période d'intérêt (l'adolescence) est éloignée de la date de l'enquête (cf. JENKINS et SIEDLER, 2007a). Et, parce que ces problèmes de mémoire sont considérés comme plus aigus lorsque la question est plus précise, ce ne sont pas les revenus perçus par les parents lorsque les individus étaient adolescents qui ont été demandés, mais une évaluation globale et subjective de la situation financière du ménage dans lequel ces individus vivaient à cette période. Ceci entraîne d'une part l'impossibilité de tester un effet non linéaire du revenu, pourtant souligné dans de nombreuses études, et d'autre part une plus grande difficulté à conclure l'analyse en termes de politique publique. En effet, la pauvreté subjective prend aussi en compte les charges auxquelles fait face l'individu, charges que la puissance publique pourrait ne pas souhaiter encourager en les soulageant.

La deuxième limite est relative à ce que les situations financières passée et actuelle ne sont mesurées, dans l'enquête, qu'une seule fois chacune. Dans le cas de la situation financière passée, il était hors de question de multiplier les questions rétrospectives ; cette situation financière est donc appréhendée à travers une seule question. Puisqu'elle n'est pas mesurée à différentes périodes de la vie de l'individu, seul un impact sur sa situation financière actuelle peut être estimé. Or de nombreuses études ont montré que l'effet de la situation financière passée pourrait être différent selon le moment où celle-ci est mesurée (impact d'autant plus fort que l'individu est plus jeune) ; une telle hypothèse ne peut donc pas être testée ici. Dans le cas de la situation financière actuelle, n'avoir qu'une seule mesure ne permet pas d'approcher le revenu permanent des individus. Et, pour les deux situations financières, une seule mesure ne permet pas d'éviter, via un lissage des données, par exemple sur plusieurs années, d'éventuelles erreurs de mesure.

Qui plus est, du fait de ces deux limites, c'est-à-dire du fait que les informations financières rétrospectives ne concernent pas les revenus des parents mais un indicateur de leur situation financière, et du fait qu'on ne dispose que d'une information mesurée à un seul moment (à l'adolescence), toute analyse en différences est impossible. Or de telles analyses sont souvent utilisées pour neutraliser l'impact de variables non observées (comme par exemple le QI) ayant simultanément un effet sur les deux situations financières ; elles exigent toutefois de disposer de deux observations, soit dans le temps pour un même individu, soit à un même moment pour deux individus de la même fratrie<sup>14</sup>.

A cause de ces limites, une première réaction pourrait donc conduire à regretter l'absence de données de panel disponibles pour cette analyse, données dont les caractéristiques semblent nettement mieux convenir que les données en coupe à l'analyse de la transmission de la pauvreté.

---

<sup>14</sup> L'hypothèse qui est faite est que deux individus appartenant à une même fratrie partagent ces caractéristiques non observées. MAURIN (2002) souligne cependant que, en limitant le sous-échantillon aux familles pour lesquelles deux frères ou sœurs ont répondu à l'enquête, cette méthode rend ce sous-échantillon non représentatif de la population.

Toutefois, la particularité de notre analyse, qui repose sur une population à forte immigration récente, aurait de toute façon trouvé des limites importantes à l'utilisation de telles données. En effet, on l'a vu, le cylindrage de l'échantillon conduit à exclure de l'analyse les individus arrivés récemment dans le pays où ils sont enquêtés.

Finalement, à ce stade de l'analyse, il semblerait donc qu'une forte immigration contraigne à utiliser des données inadéquates d'un point de vue méthodologique ; autrement dit, pour étudier le cas luxembourgeois, on fait face au choix suivant : faire une analyse techniquement correcte sur une population non représentative, ou une analyse sur données pertinentes mais souffrant des limites techniques reconnues. C'est ce dernier choix qui a été ici le nôtre.

## Références

- AIRIO Ilpo, MOISIO Pasi, NIEMELÄ Mikko** (2004), *Intergenerational Transmission of Poverty in Finland in the 1990s*, University of Turku, Department of Social Policy, Series C:13, 28 pages.
- BECKER Gary, TOMES Nigel** (1986) "Human Capital and the Rise and Fall of Families", *Journal of Labor Economics*, Vol. 4(3), July, pp. 1-39.
- BORJAS George J.** (1987), "Self-Selection and the Earnings of Immigrants", *The American Economic Review*, Vol. 77(4), September, pp. 531-553.
- BORJAS George J.** (1990), "Self-Selection and the Earnings of Immigrants: Reply", *The American Economic Review*, Vol. 80(1), March, pp. 305-308.
- BORJAS George J., FREEMAN Richard B., KATZ Laurence** (1996), "Searching for the Effect of Immigration on the Labor Market", *The American Economic Review*, Vol. 86(2), Papers and Proceedings of the Hundredth and Eighth Annual Meeting of the American Economic Association San Francisco, CA, January 5-7, pp. 246-251.
- BRUNIAUX Christine, GALTIER Bénédicte** (2003), *L'étude du devenir des enfants de familles défavorisées : l'apport des expériences américaine et britannique*, Les Papiers du CERC, n° 2003-01, juillet, 59 pages.
- Commission** (2004), Règlement (CE) No 16/2004 de la Commission du 6 janvier 2004, Journal officiel de l'Union européenne du 8.01.2004.
- CORAK Miles** (2004), *Les enfants pauvres deviennent-ils des adultes pauvres ? Les enseignements, pour les politiques publiques, d'une comparaison internationale*, Colloque "Le devenir des enfants de familles défavorisées en France", 1<sup>er</sup> avril 2004, CERC, CNAF, DEP, DREES, 25 pages.
- CORAK Miles** (2006), "Do Poor Children Become Poor Adults? Lessons from a Cross Country Comparison of Generational Earnings Mobility", *Research on Economic Inequality*, 13(1), 143-188.
- CORCORAN Mary, ADAMS Terry** (1997), "Race, Sex and the Intergenerational Transmission of Poverty", in *Consequences of Growing Up Poor*, Greg Duncan and Jeanne Brooks-Gunn Ed., Russell Sage Foundation, Chapter 15, pp. 461-517.
- CORDEIRO Albano** (2001), "Un siècle d'immigration au Luxembourg", *Passerelles*, n°22, pp. 93-100.
- DUNCAN Greg J., YEUNG W. Jean, BROOKS-GUNN Jeanne, SMITH Judith R.** (1998), "How Much Does Childhood Poverty Affect the Life Chances of Children?", *American Sociological Review*, Vol. 63(3), June, pp. 406-423.
- ERMISCH John, NICOLETTI Cheti** (2005), *Intergenerational Earnings Mobility: Changes Across Cohorts in Britain*, ISER Working Paper 2005 – 19, 36 pages.
- ESPING-ANDERSEN Gosta** (2007), "Sociological Explanations of Changing Income Distributions", *American Behavioral Scientist*, January, Vol. 50(5), pp. 639-658.
- JENKINS Stephen, MICKLEWRIGHT John** (2007), *New Directions in the Analysis of Inequality and Poverty*, ECINE Working Paper 2007 – 71, June.
- JENKINS Stephen, SIEDLER Thomas** (2007a), *Using Household Panel Data to Understand the Intergenerational Transmission of Poverty*, ISER CPRC Working Paper 74, April, 20 pages.

**JENKINS Stephen, SIEDLER Thomas** (2007b), *The Intergenerational Transmission of Poverty in Industrialized Countries*, ISER CPRC Working Paper 75, April, 30 pages.

**KORENMAN Sanders, MILLER Jane E.** (1997), "Effects of Long-Term Poverty on Physical Health of Children in the National Longitudinal Survey of Youth", in *Consequences of Growing Up Poor*, Greg Duncan and Jeanne Brooks-Gunn Ed., Russell Sage Foundation, Chapter 5, pp. 70-99.

**MAURIN Eric** (2002), "The impact of parental income on early schooling transitions. A re-examination using data over three generations", *Journal of Public Economics*, Vol. 85, pp. 301-332.

**MAYER Susan E.** (1997), *What Money Can't Buy: Family Income and Children's Life Chances*, Cambridge MA: Harvard University Press.

**MAYER Susan E., LOPOO Leonard M.** (2005), "Has the Intergenerational Transmission of Economic Status Changed?", *Journal of Human Resources*, Vol. 40(1), Winter, pp. 169-185.

**MEAD Lawrence M.** (1986), *Beyond Entitlement: The Non Working Poor in America*. New York: Basics Books.

**MUSICK Kelly, MARE Robert D.** (2004), "Family Structure, Intergenerational Mobility, and the Reproduction of Poverty: Evidence for Increasing Polarization?", *Demography*, Vol. 41(4), November, pp. 629-648.

**PAGANI Linda, BOULERICE Bernard, TREMBLAY Richard E.** (1997), "The Influence of Poverty on Children's Classroom Placement and Behavior Problems", in *Consequences of Growing Up Poor*, Greg Duncan and Jeanne Brooks-Gunn Ed., Russell Sage Foundation, Chapter 11, pp. 311-339.

**PETERS H. Elizabeth, MULLIS Natalie C.** (1997) "The Role of Family Income and Sources of Income in Adolescent Achievement", in *Consequences of Growing Up Poor*, Greg Duncan and Jeanne Brooks-Gunn Ed., Russell Sage Foundation, Chapter 12, pp. 340-381.

**SHEA John** (2000), "Does parents' money matter?", *Journal of Public Economics*, Vol. 77, pp. 155-184.

**SOLON Gary** (1992), "Intergenerational Income Mobility in the United States", *The American Economic Review*, Vol. 82(3), June, pp. 393-408.

**STATEC** (2001), *La société luxembourgeoise à travers le recensement de 2001*, STATEC.

**YAISH Meir** (2002), "The Consequences of Immigration for Social Mobility: The Experience of Israel", *European Sociological Review*, Vol. 18(4), pp. 449-471.

**ZANARDELLI Mireille** (2006), "Formation et nationalité au sein de la population ayant un emploi", *Vivre au Luxembourg*, n°24, mai 2006, CEPS/Instead.

## Annexe 1. Quelques caractéristiques des individus au moment de leur adolescence

Les quelques informations disponibles relatives à l'adolescence des individus (informations rétrospectives) indiquent que la majorité d'entre eux vivaient dans une fratrie de taille réduite : 64% d'entre eux avaient au maximum deux frères et sœurs ; les familles nombreuses étaient toutefois plus répandues parmi ceux qui avaient plus souvent des problèmes financiers au cours de cette période (59% d'entre eux, contre 29% de ceux qui n'avaient que rarement de tels problèmes). La majorité des individus analysés (92%) vivaient aussi avec deux parents (leurs deux parents biologiques, pour la grande majorité d'entre eux, ou un beau-parent dans quelques cas) ; sans surprise au regard des résultats connus du lien entre monoparentalité et pauvreté, cette dernière configuration familiale était plus fréquente parmi ceux qui avaient souvent des problèmes financiers que parmi les autres (16% contre 5%). Pour la majorité des individus, leur père était actif occupé, salarié dans 77% des cas, et travailleur indépendant pour 21% supplémentaires ; les mères étaient le plus souvent inactives (63% des individus), salariées (23%), ou travailleuses indépendantes ou encore aidantes familiales non rémunérées (13%)<sup>15</sup>.

### *Caractéristiques principales des individus au moment de leur adolescence, selon leur situation par rapport à la pauvreté (en%)*

	Non pauvre à l'adolescence	Pauvre à l'adolescence	Ensemble
<i>Type de ménage à l'adolescence</i>	100	100	100
Monoparentaux	7	18	9
Deux parents sans frère/sœur	10	3	9
Deux parents 1 frère/sœur	31	14	28
Deux parents 2 frères/sœurs	23	14	21
Deux parents 3 frères/sœurs	13	13	13
Deux parents 4 frères/sœurs ou plus	15	39	20
<i>Niveau d'éducation du père</i>	100	100	100
Niveau primaire	58	87	64
Niveau secondaire	25	9	22
Niveau supérieur	17	4	14
<i>Niveau d'éducation de la mère</i>	100	100	100
Niveau primaire	77	93	80
Niveau secondaire	15	5	14
Niveau supérieur	8	2	6
<i>Activité principale du père</i>	100	100	100
Salarié	78	73	77
Indépendant	20	24	21
Autre	2	5	2
<i>Activité principale de la mère</i>	100	100	100
Salariée	23	21	23
Indépendante	6	5	6
Aidante-familiale	8	4	7
Au foyer	62	68	63
Autre	1	2	1
<i>Pays de résidence</i>	100	100	100
Luxembourg	67	41	62
Etranger	33	59	38

Source : PSELL-3/2005, CEPS/INSTEAD, STATEC

<sup>15</sup> Les différences de statut d'activité des parents des individus qui connaissaient des problèmes financiers et de ceux qui n'en connaissaient pas, bien que significatives, sont d'ampleur faible. Elles ne sont donc pas soulignées ici.

**Annexe 2. Taux de pauvreté monétaire (seuil de 60%) et taux de pauvreté subjective, pour les individus de 35-44 ans, selon leurs caractéristiques prises en compte dans l'analyse économétrique**

	Taux de pauvreté monétaire	Taux de pauvreté subjective
<b>Ensemble</b>	<b>15</b>	<b>20</b>
<i>Pauvreté à l'adolescence</i>		
Pauvres	33	41
Non pauvres	11	15
<i>Natifs/immigrés</i>		
Natifs	8	11
Immigrés	27	34
<i>Pauvreté à l'adolescence*Natifs/immigrés</i>		
Pauvres*natifs	9	25
Non pauvres*natifs	7	9
Pauvres*immigrés	46	50
Non pauvres*immigrés	19	27
<i>Genre</i>		
Homme	12	20
Femme	18	20
<i>Niveau d'éducation du père</i>		
Niveau primaire	20	25
Niveau secondaire	6	10
Niveau supérieur	3	9
<i>Niveau d'éducation de la mère</i>		
Niveau primaire	18	23
Niveau secondaire	4	11
Niveau supérieur	3	1
<i>Type de ménage à l'adolescence</i>		
Monoparentaux	15	20
Deux parents sans frère/sœur	19	20
Deux parents 1 frère/sœur	1	11
Deux parents 2 frères/sœurs	15	23
Deux parents 3 frères/sœurs	15	26
Deux parents 4 frères ou plus/sœurs	32	26
<i>Type de ménage à l'âge adulte</i>		
Isolés	19	8
Monoparentaux	33	43
Couples sans enfant	6	11
Couples avec 1 enfant	12	25
Couples avec 2 enfants	15	16
Couples avec 3 enfants ou plus	23	34
<i>Intensité au travail</i>		
Tous les adultes travaillent	9	16
Autres situations	23	26
<i>Statut d'occupation du logement</i>		
Propriétaires ou logés gratuitement	18	18
Accédants à la propriété	8	14
Locataires	30	36

Source : PSELL-3/2005, CEPS/INSTEAD, STATEC